

**Zeitschrift:** Revue économique Suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 76 (1996)  
**Heft:** 1: Service public : le débat

**Vorwort:** Prouvez-nous que nous avons raison!  
**Autor:** Julliard, Olivier

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

05.11.1996  
 SCHWEIZERISCHE LANDESBIBLIOTHEK  
 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE  
 BIBLIOTECA NAZIONALE SVIZZERA  
 BIBLIOTECA NAZIONALE SVIZERA

1099 - 24060118

# Prouvez-nous que nous avons raison !

Par Olivier Julliard

**V**ous avez en mains la toute nouvelle Revue économique Suisse en France, symbole et premier projet réalisé de notre programme de redéploiement ! Un titre légèrement remanié pour s'aligner directement sur notre raison sociale, une identité visuelle entièrement nouvelle et une maquette créée selon le style des meilleurs périodiques de sa catégorie procurent à la Revue, fondée en 1920, une nouvelle jeunesse.

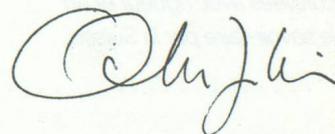
*La Revue économique Suisse en France* n'a pas seulement revêtu une nouvelle robe : pour entourer le thème principal, ses rubriques s'élargissent à divers sujets dont nous espérons que vous découvrirez l'intérêt. Mais n'oublions pas de remercier également ses annonceurs qui ont accepté de croire à sa nouvelle formule et de venir à votre rencontre.

*Outre un message de M. Yves Galland, Ministre délégué aux Finances et au Commerce extérieur, ce premier numéro de l'année apporte une contribution originale au débat sur la notion de service public. Ouvert par M. Karel van Miert, Commissaire européen en charge de la Direction Générale de la Concurrence, ce dossier livre la conception qu'ont divers responsables français et suisses du service public. Le volet suisse a été piloté par M. Marian Stepczynski, Directeur de la Publication Journal de Genève et Gazette de Lausanne, la partie française par M. Christian Stophaës, Directeur à la Direction Générale d'Electricité de France et auteur d'un rapport rédigé pour le compte du Commissariat général du Plan intitulé «Services publics, question d'avenir».*

*Mais nous ne serions pas complets sans annoncer dans cet Editorial une naissance de toute importance : réunis à Blaesheim le 5 mars*

*1996, plus d'une quarantaine de membres de la Chambre de Commerce Suisse en France et plusieurs personnalités de la région Alsace-Lorraine ont fondé la troisième Chambre régionale de notre Compagnie sous la désignation : Chambre de Commerce Suisse en France, Région Grand Est. Dotée d'un comité provisoire présidé par M. Georges Vonfelt, d'Illkirch et installée pour le moment à Mulhouse, cette nouvelle Chambre régionale s'offre à regrouper les entreprises suisses et françaises de toute la région comprise entre le nord de la Franche-Comté et le nord de la Lorraine. Son but est de leur fournir la gamme de services et de manifestations que notre Chambre assure depuis plus de 75 ans à ses adhérents.*

*Toutes ces réalisations concrètes n'auraient pas été possibles sans l'engagement déterminé et les efforts des organes directeurs de la Chambre de Commerce Suisse en France, ainsi que de tout le personnel du Secrétariat général et des deux Chambres régionales existantes de Lyon et de Marseille. C'est maintenant à vous - entrepreneurs, adhérents et lecteurs (abonnés ou occasionnels) - de nous prouver que nous avons eu raison de mettre en œuvre cette stratégie de redéploiement au profit de l'économie d'exportation suisse en France, pour le plus grand bien de tous ceux qui ont choisi d'agir sur ce marché.*



**Olivier Julliard**

Secrétaire Général  
de la Chambre de  
Commerce  
Suisse en France,  
Directeur de la Publication.

